La Chouette des Abers 2022-2023

Championnat de Match-Play Seniors sur 6 tours de 15 trous accessible aux Seniors des Clubs des Abers, de Brest Iroise et de Pen ar Bed,

Un vendredi par mois d’hiver sur le terrain des Abers.

Inscription sur ISP ( <https://www.isp-golf.fr/> )

Départs en Shot Gun à 9h 00 (pas de départ l’après midi),

Forme de jeu : Match Play en « Chouette ».

Inscriptions : Le nombre de joueurs et joueuses est limité à 72 par tour (24 départs de 3).

Départs : Boules jaunes et Rouges

Décompte des points :

Dans chaque partie, les joueurs se partagent 6 points sur chaque trou selon le principe de la chouette :

Le joueur réalisant le meilleur score brut sur le trou engrange 4 points, celui réalisant

le second score engrange 2 points et le troisième 0 points.

En cas d’égalité de score sur un trou, les deux joueurs réalisant le meilleur score se

partagent les points soit 3 et 3 points et le troisième 0.

En cas d’égalité de score des seconds joueurs ceux-ci se partagent les

points restants : 4 points au premier et 1 point à chacun des deux autres.

En cas d’égalité de score entre les 3 joueurs, le partage se fera à raison de 2 points chacun.

A la fin du parcours, dans chaque partie, 12 points sont à partager :

Le joueur totalisant le plus de « points Chouette » marque 6 points, le suivant marque 4 points, le dernier marque 2 points.

En cas d’égalité des 2 premiers joueurs, ils marqueront chacun 5 points.

En cas d’égalité des 2 derniers joueurs, ils marqueront chacun 3 points.

En cas d’égalité des 3 joueurs, ils marqueront chacun 4 points.

Dans les parties de 2 joueurs, le décompte se fait sur la base de 8 points (6 points au gagnant)

Organisation des parties :

Les parties seront organisées de façon à limiter les écarts d’index entre les joueurs et joueuses. Les messieurs jouent entr’eux et les dames entr’elles (parties mixtes si le nombre de dames est insuffisant).

En cas de partie incomplète (nombre d’inscrits non divisible par 3), il sera constitué une ou deux parties de deux joueurs ou joueuses.

Un tableau « kiajouécontreki » sera tenu pour éviter qu’un joueur ne joue, si possible, 2 fois contre les mêmes adversaires (ou le même si partie à deux).

Scratch : Tout joueur se scratchant après la publication des départs ou ne se présentant pas au départ se verra pénalisé d’un point sur le cumul de ses résultats.

Droits de Jeu : 3 Euros par participation.

Dates des rencontres : 14 oct , 18 nov et 16 déc 2022, 20 jan, 17 fév et 17 mars 2023.

Classement : Un tableau des résultats sera tenu à jour et publié sur le site de l’association

du golf des Abers [http://www.asgba.fr](http://www.asgba.fr/)

Remise des Prix : lors de la dernière journée il sera procédé à une remise des prix en tenant compte du cumul des points des 4 meilleures performances de chacun.

Les compétiteurs seront répartis par séries d’index.